# Jean Monnet, Mémoires: extrait sur l'idée d'un pool charbon-acier européen

**Légende:** Le dimanche 16 avril 1950, Jean Monnet retrouve Paul Reuter et Etienne Hirsch à Montfort-l'Amaury, près de Paris. Ensemble, ils précisent l'idée d'un pool charbon-acier européen et rédigent un premier texte. Vingt-cinq ans plus tard, Jean Monnet se souvient avec précision de cette journée.

**Source:** MONNET, Jean. Mémoires. Paris: Fayard, 1976. 642 p. ISBN 2-213-02278-X.

**Copyright:** "Mémoires"
de Jean Monnet
(c) Librairie Arthème Fayard, 1976

**URL:** http://www.cvce.eu/obj/jean_monnet_memoires_extrait_sur_l_idee_d_un_pool_charbon_acier_europeen-fr-8087ef21-c703-4e24-972b-2c542e7cad78.html

**Date de dernière mise à jour:** 23/10/2012

## Jean Monnet, *Mémoires*

[...]

C'est là, dans cette journée que fut élaborée la première version de ce qui devait être la proposition française du 9 mai. Je ne saurais préciser, à vingt-cinq ans de distance, quelle fut la contribution de chacun de nous trois à ce texte que prit en dictée ma fidèle secrétaire, Mme Miguez. Je peux seulement dire que sans Hirsch et sans Reuter, il n'eût pas atteint d'emblée la forme élaborée qui fait de lui le véritable document d'origine de la Communauté. J'avais une vue claire de l'objectif, eux me fournirent les moyens d'y accéder à travers l'agencement de l'économie et des institutions pour lesquelles ils imaginèrent en quelques instants des formes nouvelles à la dimension de l'Europe.

« La paix mondiale ne saurait être sauvegardée sans des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent. La contribution qu'une Europe organisée et vivante peut apporter à la civilisation est indispensable au maintien des relations pacifiques. » Cette introduction subsistera à travers toutes les versions successives. Pour le reste, il y aura dans les jours suivants bien des variantes dont l'exégèse montrerait la progression de notre recherche. Mais, déjà, tout était là : « L'Europe doit être organisée sur une base fédérale. Une union franco-allemande en est un élément essentiel, et le gouvernement français est décidé à l'entreprendre… Les obstacles accumulés empêchent la réalisation immédiate de cette association étroite que le gouvernement français s'assigne comme objectif. Mais dès maintenant l'établissement de bases communes de développement économique doit être la première étape de l'union franco-allemande. *Le gouvernement français propose de placer l'ensemble de la production franco-allemande d'acier et de charbon sous une Autorité internationale ouverte à la participation des autres pays d'Europe.* Celle-ci aurait pour tâche d'unifier les conditions de base de la production et de permettre ainsi l'extension graduelle aux autres domaines d'une coopération effective à des fins pacifiques. »

Les objectifs et la méthode de la Communauté étaient dès lors fixés. Les améliorations ultérieures ne toucheront plus que le style et les mécanismes. Ce qui me frappe, à la relecture de ce texte, est d'y trouver la clarté du dessein qui deviendra plus enveloppé dans la version finale: l'union franco-allemande en est la préoccupation centrale. Si l'on n'y atteint pas d'emblée c'est en raison des « obstacles accumulés ». Il faut commencer par « l'établissement de bases communes de développement économique », d'abord pour le charbon et l'acier, puis pour d'autres domaines. Sans doute, ai-je pensé un instant que la première étape vers la fédération européenne serait cette union des deux pays et d'eux seuls – et que les autres s'y joindraient plus tard. Finalement sur la version originale, j'ajoutai le soir, à la main, que l'Autorité serait « ouverte à la participation des autres pays d'Europe ». Au matin, ce n'était pas le point décisif – et il faut toujours revenir au matin des choses pour en voir le coeur.

[...]